

# TEMPS DES ARTS DE LA RUE

## COMITÉ DE PILOTAGE

**Mardi 28 juin 2005**  
**HorsLesMurs**

### Compte-rendu

#### Membres présents :

##### Président :

Yves Deschamps, ancien inspecteur général de la création et des enseignements artistiques du ministère de la culture

##### Représentants du ministère de la culture

Marie-Frédérique BERGEAUD, adjointe au chef du Département des affaires européennes et internationales

Elisabeth CORMIER, présidente de l'association des conseillers théâtre des Directions régionales des affaires culturelles

Françoise VOELCKEL, direction de l'architecture et du patrimoine

Michèle DURAND, chef du bureau de la diffusion et des lieux

Catherine FAGARD, sous-directrice de la sous-direction de la création et des activités artistiques

Marie MOREAU-DESCOINGS, conseillère arts du cirque et de la rue, collègue théâtre et spectacles

Sylvie MIDALI, Chef du bureau d'action territoriale

Cécile FAVAREL-GARRIGUES, Secrétaire générale

Henri MAUREL, chargé de mission auprès d'Oliver Kaepelin, Délégation aux arts plastiques

##### AFAA

Stéphane NEGRIN, chargé de mission

##### Représentants des associations des collectivités territoriales

Pierre BOURGUIGNON, président du Groupe d'étude sur les Arts de la Rue à l'Assemblée Nationale

Monique KREPS SELLAM, ex chargée d'étude à l'Association des maires de France

Florian SALAZAR MARTIN, président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture

Karine DELORME, maire adjointe à la culture de Chalon-sur-Saône

##### Professionnels et personnalités qualifiées

Christophe BLANDIN-ESTOURNET, chef de projet au Parc de la Villette

José RUBIO, directeur technique de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)

Thierry LORENT, La Cave à Théâtre, Compagnie Annibal et ses Eléphants

Maud LE FLOCH, Compagnie Off

Hervé LELARDOUX, directeur du Théâtre de l'Arpenteur

Fabrice LEXTRAIT, Atelier Jean Nouvel

Frédéric MICHELET, conseiller pour les arts de la rue à la SACD, Compagnie International Alligator

Nicole RUPPERT, directrice de Kulturbüro (Allemagne)

Bruno SCHNEBELIN, directeur de la Compagnie Ilotopie

Jean-Marie SONGY, directeur de l'association Eclat (Festival d'Aurillac - Le Parapluie)

Claude MORIZUR, co-directeur de la scène conventionnée Le Fourneau, à Brest

Éma DROUIN, directrice artistique du Deuxième Groupe d'Intervention

Philippe SAUNIER-BORRELL, directeur de la scène conventionnée Les Pronomade(s), en Haute-Garonne

Pierre SAUVAGEOT, directeur de Lieux publics, Centre national de création des arts de la rue

Jean-Raymond JACOB, auteur et metteur en scène de la Compagnie Oposito, président de la Fédération des arts de la rue

Pascale CANIVET, coordinatrice de la Fédération des arts de la rue

Jean DIGNE, président de l'association HorsLesMurs

Stéphane SIMONIN, directeur de l'association HorsLesMurs

Isabelle DRUBIGNY, chargée de mission du Temps des arts de la rue à l'association HorsLesMurs

• **Introduction par Yves Deschamps et rappel des enjeux du Temps des arts de la rue.**

Lors de son installation, par le ministre, la première réunion de notre comité de pilotage a été consacrée à la mise en place des groupes de travail.

Afin de démarrer à partir d'avancées concrètes, le ministère de la Culture et de la Communication a mis en place une série de mesures structurantes, incontournables. Dans un désordre oublieux, nous pouvons citer : le soutien à la formation (FAI AR), aux lieux de fabrique, dont la part la plus importante revient au Parapluie d'Aurillac qui « sortait » de terre après plus de dix ans de concertation, aux centres nationaux de production voulus et désignés par le ministre parce qu'ils ont à la fois une pratique et une action déontologiques artistiques et culturelles assez exemplaire sans pour cela se trouver formatés ou contraints...

En outre, par la volonté du ministre et compte tenu de leur action respective en faveur du développement des arts de la rue, Lieux publics, HorsLesMurs et la Fédération ont été et seront encore, je l'espère, consolidés.

Les budgets déconcentrés en région ont été pointés vers les arts de la rue. Il faut espérer qu'ils atteindront leurs cibles. Mme la secrétaire générale de la DMDTS nous fera, dans un instant, un état des lieux des engagements des crédits déconcentrés en faveur des arts de la rue.

Notre comité de pilotage de ce jour sera davantage consacré aux comptes-rendus des travaux d'étape déjà réalisés par les neuf groupes de travail. Chacun d'eux travaille à son rythme, en fonction de sa composition et des thèmes mis en question.

Les réunions du comité de pilotage sont les seuls moments pendant lesquels les rapporteurs pourront échanger des informations importantes pour le développement harmonieux des arts de la rue. Par ailleurs, c'est le moment où, par vos interventions, vos suggestions, vos remarques, vos critiques constructives, vous pouvez, avant de valider leurs propositions, les enrichir par vos aides concrètes, vos conseils, vos carnets d'adresse, aider ces groupes de travail à avancer mieux et plus loin.

Vous n'êtes pas, comme c'est trop souvent le cas dans d'autres circonstances, des chambres d'enregistrement et/ou d'approbation : mais vous êtes également une instance dans laquelle peuvent se partager les responsabilités et les aides afin de servir la cause que nous « défendons » ensemble.

Si cet esprit prévaut, il n'y aura plus de différends politiques qui brouilleront les données. Il y aura au contraire, une concertation vive de débats salutaires qui sauront dépasser les clivages habituels, pour le développement et la consolidation des équipes professionnelles, des créations, et de leurs diffusions.

Vous pensez sans doute que mes affirmations paraissent bien hardies. Je ne le crois pas et j'en veux pour preuve quelques exemples à partir de la volonté exprimée par le ministre au cours de son discours d'ouverture

*« Les arts de la rue ont fait de l'agora un espace de jeux et d'enjeux. (...) De plus, ils ont renouvelé les codes et les langages du spectacle vivant. Ils ont inventé de nouvelles démarches d'écriture artistique, métissant et/ou traversant plusieurs disciplines (...) et ainsi proposé au public une relation originale et dynamique à l'art et au monde.*

*Partout où ils sont présents, les arts de la rue participent au rayonnement de notre pays, en Europe et dans le monde.*

*Les arts de la rue sont au cœur de la triple ambition pour le spectacle vivant que j'ai présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat :*

- *replacer les artistes au cœur de la cité,*
- *élargir les publics et toucher de nouvelles populations en dépassant les clivages culturels et sociaux,*
- *transformer la perception de l'art en favorisant le décloisonnement entre les disciplines. »*

À cette déclaration de principe, suivent une série de mesures et d'orientations triennales assorties d'une montée en charge de l'Etat sur le plan pécuniaire. Vous les trouverez rassemblés dans le dossier de presse, très bien fait, que le ministère (DMDTS et cabinet) a rédigé, avec lequel, il me semble, on ne peut qu'être d'accord.

À ces déclarations qui signent une volonté politique forte, répondent, presque en écho d'autres déclarations qui témoignent, elles aussi, d'une volonté politique affirmée :

Dans ses propos concernant Sotteville et la culture, Pierre Bourguignon ne dit pas autre chose : « *Les Sottevillais et la culture, c'est une longue histoire : une passion aux accents populaires et chaleureux ... qui tire son énergie de chacun aux quatre coins de la commune. Une irrésistible qui ne cesse de*

*gagner du terrain... »*

Dans une autre région, le Poitou-Charentes, Ségolaine Royal affirme, elle aussi, vouloir faciliter l'accès de tous à la culture, rééquilibrer la place de la culture dans l'ensemble des territoires, soutenir l'emploi culturel pour le consolider : « *Je souhaiterais vous dire combien je suis convaincue que l'action artistique est au cœur du développement humain, social et territorial : permettre l'accès au plus grand nombre...* »

Trois exemples, volontairement choisis dans des démarches parallèles, et mis en œuvre à partir de modalités diversifiées, dans des domaines de convictions politiques différents, afin de « cerner » - le moins mal possible - l'endroit exact où se trouve le cœur de notre réflexion et de notre action : construire ensemble des projets, au cas par cas, qui gardent une identité propre à partir d'un socle commun, qui fassent de chacun une politique nationale dont la concertation et les cofinancements seront susceptibles d'affirmer et de garantir la liberté des créations et de l'efficacité des actions.

Je vais maintenant donner la parole à Stéphane Simonin pour qu'il fasse un point sur la mise en œuvre du Temps des arts de la rue.

Ensuite, nous écouterons Mme la Secrétaire générale de la DMDTS pour qu'elle vous informe, comme vous l'avez souhaité, des détails de répartition et d'utilisation des crédits arts de la rue déconcentrés en région.

Puis nous aurons un échange d'étape sur le travail des groupes.

Ensuite, HorsLesMurs nous convie à un verre de convivialité. Il serait impératif que nous arrêtions nos travaux de ce jour vers 13h au plus tard.

**• Point sur la mise en œuvre du Temps des arts de la rue (communication, groupes de travail, rapport avec les autres directions du ministère et avec les collectivités territoriales).**

*Stéphane Simonin*

Pour rentrer dans le vif du débat et pour que la parole circule, je voudrais rappeler rapidement où en est la mise en œuvre du Temps des arts de la rue. 2005, dans l'esprit de tout le monde, est une année de travail, de propositions, de préconisations, mais aussi de prises de contact avec les partenaires actuels ou à venir des arts de la rue. C'est à partir de 2006 et de 2007 que l'on verra la mise en œuvre de préconisations que les groupes de travail auront formulé, que l'on pourra commencer à évoquer le soutien aux projets qui émergeront et que l'on verra, je l'espère, l'arrivée de nouvelles actions. La visibilité du Temps des arts de la rue, notamment pour le grand public, sera, sur 2006 et 2007, autour de l'événement artistique fédérateur. Depuis la dernière réunion du comité de pilotage, un premier constat peut être fait : les groupes de travail, travaillent et tout le monde a pu remarquer la qualité de leurs débats. Ces groupes se sont réunis deux fois au moins (ou leur deuxième réunion est imminente) et certains seront en mesure dès la fin de l'été de faire les premières propositions, ou préconisations. Le deuxième constat est que ces groupes se peu sont ouverts aux élus et représentants des collectivités territoriales, comme cela avait été souhaité à la première réunion du comité d'une part, et aux personnalités et professionnels issus d'autres champs disciplinaires, institutions, réseaux ou autres acteurs légitimes qui interviennent dans l'espace public (urbanistes, architectes, etc.) d'autre part. La réussite du Temps des arts de la rue dépend pourtant de notre capacité à entraîner l'ensemble des partenaires et acteurs des arts de la rue.

Cependant, on constate que ces groupes de travail sont pour le moment constitués en grande partie par des convaincus des arts de la rue. Il est donc important de réfléchir aujourd'hui à une stratégie qui permettrait d'impliquer et de mobiliser plus largement à la fois les élus et représentants des collectivités territoriales mais aussi les personnalités en dehors des arts de la rue.

C'est au comité de pilotage d'aller en direction de ces partenaires évidents des arts de la rue, au moment où se dessinent les grandes lignes de la réflexion et la définition des objectifs. La réunion à Chalon-sur-Saône, organisée par la FNCC, sera un moment important de mobilisation. Par ailleurs, nous proposons à partir de la rentrée l'organisation de réunions interrégionales afin que les membres représentants du CP échangent et informent les acteurs de terrain, les élus et également les DRAC, sur le Temps des arts de la rue.

*Yves Deschamps*

Il est important en effet que ces partenaires n'aient pas le sentiment d'être mis devant le fait accompli. La démarche est à faire au cas par cas, région par région et département par département, en fonction de ce qui existe déjà et qui pourrait être consolidé ou révisé.

*Florian Salazar-Martin*

La période actuelle (mai, juin) est, pour les élus, difficile mais aussi intéressante car elle se trouve au

cœur des problématiques, notamment culturelles, des citoyens puisque c'est le temps des événements culturels. Les élus sont sur le terrain pour partager ces moments-là avec la population. C'est aussi la période des budgets supplémentaires, pour ceux qui en reçoivent...

La première constatation est que le temps des professionnels, celui du ministère et celui enfin des élus, n'est pas forcément le même. En ce qui nous concerne, à travers notre fédération, un travail de sensibilisation sur les arts de la rue est réalisé et accentué en fonction de l'actualité. Nous avons sollicité un certain nombre d'élus à participer aux groupes de travail. Cela pour l'instant s'est avéré non productif du fait de ce décalage temporel. Un numéro à paraître dans quelques jours de notre revue trimestrielle porte sur les arts de la rue. Elle est tirée à 7500 exemplaires et sera envoyée dans toutes les collectivités territoriales et auprès des décideurs locaux.

La réunion FNCC cet été à Chalon, comme cela a été évoqué, mais aussi un colloque organisé pour les 20 ans de Chalon dans la rue, dont la forme est encore en projet, évoqueront ces questions.

Les élus qui ne participent pas aux groupes ne sont pas forcément non sensibilisés. Mais cela signifie qu'il faut en effet aller à leur rencontre sur leur terrain. Il y a une actualité prégnante, notamment en ce qui concerne les arts de la rue. L'idée d'organiser des rencontres en région, ou en département, ou encore à partir de lieux qui permettent cet échange, semble tout à fait intéressante, d'autant plus que la FNCC est maintenant mieux organisée en région puisqu'elle réunit la quasi-totalité des délégués régionaux. Mais les délais sont courts d'ici fin 2005. En 2005 il doit être possible, sous une forme qui est encore à imaginer, de permettre l'appropriation par les élus de ce temps fort.

#### *Monique Kreps Sellam*

J'ai été, avant le 31 mai, chargée d'étude à l'Association des maires de France pendant un grand nombre d'années. Sébastien Ferriby est maintenant à ce poste. Au mois de mai, la commission culture de l'AMF, présidée par André Laignel, portait entre autres choses sur les arts de la rue et l'espace public. A cette réunion, étaient présents José Rubio, Stéphane Simonin et Jean Digne. L'organisation de réunions en région, plus qu'à Paris, permettra en effet de mobiliser plus facilement les élus ou leurs représentants, grâce aux associations départementales de maires. L'AMF est présente sur ce dossier du Temps des arts de la rue.

#### *Isabelle Drubigny*

Plusieurs projets ont été imaginés avec Sébastien Ferriby pour sensibiliser et mobiliser les élus. En plus des journées d'information en région, une journée « couplée » à la prochaine Commission culture est envisagée en septembre. Par ailleurs, un document d'information sur le Temps des arts de la rue est en cours de réalisation. L'AMF propose d'aider à le diffuser (site Internet). Ensuite, il est prévu dans la Revue des maires de France la parution régulière des travaux d'étape des groupes de travail. Enfin, le projet d'exposition itinérante proposé par le groupe « Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue », coordonné par Philippe Chaudoir, pourrait être proposé aux mairies de France et de Paris. Pour que ces projets puissent être validés, une rencontre avec le président de la commission culture, Alain Laignel, doit être organisée rapidement.

● **Point sur les crédits déconcentrés Arts de la rue 2005 (présentation par le secrétariat général de la DMDTS).**

*Cécile Favarel-Garrigues*

La profession souhaitait un point sur les crédits déconcentrés arts de la rue 2005, tel qu'ils avaient été annoncés par le ministre, au titre des mesures nouvelles, à savoir une dotation totale d'1 million d'Euros.

Les chiffres ne sont pas définitivement arrêtés puisqu'il s'agit de la programmation 2005 des DRAC, arrêtée au 20 mai, et que nous savons que la gestion des DRAC se termine fin novembre de l'année budgétaire en cours. Les observations que nous avons relevées à partir des chiffres qui nous ont été communiqués sont donc encore, à ce jour, provisoires et nous attendrons d'analyser les budgets exécutés des DRAC en début d'exercice 2006 pour vous communiquer un bilan définitif.

Il faut indiquer aussi qu'à l'automne, il est prévu, toujours à la demande de la profession, de vous rendre destinataire d'un premier bilan concernant la nature et la typologie des différentes opérations qui ont été subventionnées par l'Etat, notamment grâce à cet effort important du ministère de la Culture.

Dans un premier temps, il est à rappeler les chiffres de 2004.

La dotation exécutée par les DRAC en 2004 s'est élevée à 4 599 000 d'Euros (arrondis).

Cette dotation se répartit de la manière suivante :

Total consacré pour les lieux de fabrication : 1 467 000 Euros, soit ± 32% du total exécuté pour les arts de la rue en 2004 pour la France entière.

Total consacré pour les compagnies : 2 635 000 Euros, soit ± 58% du total exécuté pour les arts de la rue en 2004 pour la France entière.

Total consacré pour les festivals : 495 000 Euros, soit ± 10% du total exécuté pour les arts de la rue en 2004 pour la France entière.

En ce qui concerne les données qui sont issues des programmations des DRAC, arrêtées au 20 mai 2005, les principales observations que l'on note sont les suivantes :

La dotation totale s'élève à 5 511 935 Euros, soit une différence positive de 913 840 Euros qui correspondent, pratiquement, à la mesure nouvelle attribuée par le ministre sur le budget 2005. Cette dotation représente pour :

Les lieux de fabrication : 1 650 881 Euros, soit + 183 480 Euros, soit + 12,50% par rapport à 2004.

Les compagnies : 3 258 882 Euros, soit + 623 205 Euros, soit + 23,64%.

Les festivals : 602 172 Euros, soit + 107 142 Euros, soit 21,64%.

On observe que, dans ces programmations, la part de chacun des programmes précités se répartit ainsi :

La part des aides programmées pour les lieux en 2005 s'élève à 29,95% du total programmé arts de la rue (légère augmentation).

La part des aides programmées pour les compagnies, 59,12% (nette augmentation).

La part des aides programmées pour les festivals, 10,92% (légère augmentation).

Par ailleurs, on observe d'une manière globale que 13 DRAC, soit plus de la moitié d'entre elles, envisagent de procéder à des augmentations supérieures à 20%, puisque comprises entre + 22,6 et 410%. Les autres DRAC, prévoyant généralement d'échelonner leurs interventions, augmentent à + 20%.

Je souhaitais également vous apporter des informations complémentaires concernant les projets d'investissement des DRAC. Il est apparu important de signaler les efforts particuliers qui sont faits par 5 DRAC (Midi-Pyrénées, Bourgogne, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes et PACA), évalués à 1 363 000 Euros, ajoutés aux 913 840 Euros déjà programmés à ce jour sur leurs crédits d'intervention. C'est aujourd'hui un engagement total de 2 276 840 d'Euros qui est programmé par l'Etat déconcentré, pour le soutien aux arts de la rue pour l'année 2005. Ces efforts, couplés avec ceux des collectivités territoriales qu'il conviendrait également d'estimer, sont importants et permettent de mesurer l'aide qui aura pu être apportée par les pouvoirs publics pour cette discipline artistique en 2005.

Pour conclure, nous tiendrons les chiffres exécutés (définitifs) à votre disposition début 2006. Mais ces chiffres (programmés) attestent déjà de la capacité des DRAC à honorer en totalité les engagements pris par le ministre, puisqu'à la date du 20 mai 2005, 91,38% de la dotation de 1 million d'Euros obtenus au titre des mesures nouvelles 2005 est d'ores et déjà programmée par les DRAC. Nous ne doutons pas que cette part atteigne les 100% d'ici la fin du présent exercice budgétaire.

● **Présentation d'étape des travaux de 4 groupes thématiques. Synthèse des rapporteurs et échange avec le comité de pilotage.**

« **Écrire pour l'espace public** » par Ema Drouin

Trois rendez-vous ont déjà été organisés où étaient présents des représentants à la fois des

compagnies, de la SACD et de la Fondation Beaumarchais, de la DMDTS et des élus. Un constat des spécificités des écritures pour l'espace public a tout d'abord été fait:

les auteurs sont porteurs de leurs projets,  
les œuvres sont souvent écrites de manière collective,  
les aller-retours entre les temps d'expérimentation et les temps d'écriture sont nécessaires,  
les œuvres, majoritairement, ne reposent pas au départ sur des textes écrits,  
les œuvres sont d'un contenu pluridisciplinaire,  
les propositions artistiques peuvent être proposées une seule fois.

À partir de ces constats, la question de l'adéquation entre ces spécificités et les dispositifs actuels d'aide à l'écriture ou la nécessité de la mise en place de nouveaux dispositifs, a été posée.

Il est également apparu aussi important de pouvoir intégrer les collectivités territoriales dès le processus d'écriture.

Concernant les dispositifs existants, et plus particulièrement par rapport à l'aide aux dramaturgies non exclusivement textuelles (DMDTS), il a été remarqué par le groupe que la lecture des projets par les commissions de lectures pose problème. Plusieurs solutions ont été envisagées : revisiter les documents à fournir par la compagnie, en y incluant des éléments visuels (photos, vidéos...), la présentation des projets de façon orale, la participation aux commissions d'experts d'un ou plusieurs professionnels des arts de la rue et organiser un rendez-vous avec le comité de lecture de la DMDTS afin de présenter les processus d'écriture arts de la rue.

Ces propositions peuvent également être adaptées à d'autres types de dispositifs comme la commande aux auteurs...

Concernant la mise en place d'un dispositif spécifique, un dispositif du type aide à la maquette a été proposé.

Le groupe envisage également, avec la SACD, un fonds dédié à l'écriture pour l'espace public : une aide aux écritures et expérimentations hors les murs (la terminologie reste à définir). Elle permettrait aux compagnies de déposer des projets qui sont en lien direct avec les territoires dans lesquels elles sont inscrites.

Le groupe s'attache ici à définir quels seraient les commanditaires de ce fonds. La demande pourrait aussi bien venir des villes que des compagnies. Il est souvent remarqué en effet que les compagnies sont porteuses d'un projet d'écriture imaginé pour les villes ou pour un territoire. La ville n'est pas toujours à l'origine de la demande.

Il est demandé que ce fonds dédié puisse voir le jour en 2005.

Par ailleurs, certaines problématiques croisent celles qui sont posées par d'autres groupes. La question des écritures et des lieux de production arts de la rue. En effet, le cahier des charges de ces lieux pourrait intégrer ce temps nécessaire à l'écriture (phase d'expérimentation). Un porteur de projet pourrait être accompagné par un lieu de production, sans pour autant prévoir un temps de résidence dans ce lieu.

La notion de répertoire, la place de la recherche au sein des compagnies et donc des réels moyens de la création, le lien à la diffusion, écrire pour l'espace public mais aussi pour d'autres lieux, la place du spectateur, restent à être abordés par le groupe.

Il a été noté, enfin, un manque d'ouvrage sur les démarches artistiques des arts de la rue.

Le Temps des arts de la rue est l'occasion de donner la possibilité à des projets ambitieux de voir le jour et de connecter les arts de la rue à d'autres secteurs artistiques.

*Frédéric Michelet*

La Société des auteurs s'ouvre aux arts de la rue. Elle accueille ce secteur depuis des décennies, mais celui-ci était jusqu'alors confondu aux œuvres dramatiques classiques. Les bordereaux ne contenaient pas de ligne arts de la rue et les budgets d'action culturelle spécifiques n'existaient pas. Ceci est prévu en 2006. Depuis quelques mois, un conseiller et un administrateur arts de la rue y ont leur place.

La SACD se réfère en effet aux écritures typiques, c'est-à-dire textuelles. Les différentes écritures pour l'espace public, dont certaines peuvent être totalement non textuelles, sont donc à expliciter à ses responsables. Telle doit être la première étape.

La deuxième étape serait de repérer, dans le répertoire des auteurs inscrits, quels sont les auteurs arts de la rue. Seuls 140 auteurs, sur environ 900, sont pour le moment répertoriés. Ce nombre ne permet pas aux arts de la rue d'être repérés. Une feuille spécifique pour le dépôt d'œuvres arts de la rue est en cours de réalisation.

La SACD examine la possibilité de la mise en place par la SACD et la DMDTS d'un fond spécifique arts de la rue (budget action culturelle).

Par ailleurs, l'aide à l'écriture « Chalon, écrire pour la rue », proposée par la Fondation Beaumarchais, supprimée en 2005, est reprise en 2006. Le budget sera doublé, voire même triplé et soutiendra l'écriture et la production. Une réunion qui portera sur ces propositions aura lieu début juillet.

Il faut saluer Jean-Claude Carrière qui a été l'instigateur de l'entrée du cirque d'abord, puis des arts de la rue à la SACD. Il vient de quitter le conseil d'administration, mais continuera à soutenir fortement les arts de la rue.

#### *Fabrice Lextrait*

Lors de ma participation à la première réunion du groupe « Ecrire pour l'espace public », j'ai noté le montant de l'aide apportée aux écritures arts de la rue (6000 Euros et une dizaine de projets aidés) et la grande difficulté d'accessibilité à cette aide. La réflexion sur la problématique d'auteur occupe une place cruciale dans le débat public, pour cette discipline comme pour les autres, et les moyens accordés doivent devenir plus décents.

La question du financement de cette écriture est, il me semble, le nerf de la guerre.

La question de l'espace public, de l'urbanisme et de l'architecture, est en effet très transversale aux 9 groupes. Plusieurs se sont assurément saisis de la problématique de la gestion de l'espace public. Là aussi, il faut savoir quels opérateurs doivent partager la discussion. On peut remarquer l'absence totale de la question des écritures artistiques dans les grandes opérations d'aménagement, de restauration routière, comme par exemple les travaux du tramway à Paris. Les commandes en art plastique ne sont que des alibis. Il faut, sur ce terrain-là, multiplier les initiatives, comme celle de Maud Le Floc'h, pour qu'on rentre dans le cœur des processus. Les moyens sont là. Une rencontre avec les opérateurs est réellement nécessaire.

Sur la question sociale, les architectes butent tout autant que les intervenants arts de la rue, sur la lourdeur des systèmes instaurés et les modes de reproduction.

#### *Catherine Fagard*

Il y a toujours, fatalement, un problème de moyens. Mais concernant la DMDTS et la commission d'experts, c'est d'abord un problème de définition plus que de moyens. L'écriture pour les arts de la rue nécessite une adaptation, mais cela va de pair.

#### *Florian Salazar Martin*

Comme le dit Fabrice Lextrait, l'argent existe effectivement. Vous savez certainement qu'il y a, dans un autre domaine, une loi qui fait obligation, celle du 1% culturel (1% du coût de la construction). Elle doit faire l'objet d'une commande d'artiste. Cette loi n'est pas respectée. Cela peut-être à cause des relations DRAC et FRAC. Voilà pourquoi il faut mûrir l'idée que pour tout projet de requalification urbaine soit intégrée une dimension artistique et une dimension de repérage de l'espace public, ainsi qu'une commande d'écriture qui pourrait alimenter la définition de l'espace public. Les commandes publiques (le 1%) sont souvent la « cerise sur le ghetto ». Les artistes doivent être associés au préalable de l'idée. Pourquoi ne pas imaginer une loi, contraignante, qui permettrait d'alimenter l'imaginaire et faire en sorte que, autour des projets de requalification urbaine, l'artiste soit associé par une commande d'écriture.

#### *Jean Digne*

C'est là un moment fort de la discussion. Approfondissons la question des projets urbains. Il y a actuellement une forte publicité sur le nouveau visage de la France. Rien ne nous empêche, dans les propositions, de faire un appel d'offre, utopique, qui montrerait ce que peut être une écriture dans ces espaces qui modifieraient le paysage de la France. Il y a quantité de nouveaux espaces qu'il faudrait faire connaître et valoriser (exemple du Point Ephémère).

Nous sommes arrivés à une phase de prospective. Aussi, il faut dès maintenant relever les projets qui nous portent, qui nous semblent conséquents et pour lesquels nous avons un potentiel d'énergie et d'imagination.

#### *Yves Deschamps*

Une réunion sur le thème de l'aménagement de l'espace public avec l'AMF s'avère nécessaire.

#### *Pierre Bourguignon*

Il faut reprendre quelques exemples de travaux qui ont été réalisés sur l'espace public, dans leur rapport aux équipements publics. On voit bien qu'il faut là beaucoup avancer avec les collectivités locales. Comment faire passer nos messages et quels sont ceux à faire passer. Il sont à préciser.

#### *Karine Delorme*

En abordant les questions liées à l'espace public, nous sommes au cœur du problème. Nous rejoignons là la problématique de la sensibilisation des élus. L'urbanisme est sérieux mais la culture est subsidiaire. Il est en effet essentiel de mettre en avant dès à présent les travaux qui ont témoigné d'une réflexion et qui ont été réalisés. Il est également important de sensibiliser l'administration.

L'espace public est aujourd'hui difficile à ouvrir à cause du carcan administratif.

*Catherine Fagard*

La DMDTS (DAPA) aurait donc à se rapprocher du ministère de l'Équipement, avec HorsLesMurs et ceux et celles qui, au sein du comité de pilotage, abordent la notion de rapport au territoire.

*José Rubio*

Le groupe « Occupation de l'espace public, environnement technique et sécurité » se réunit le 29 juin et sera centré sur ces questions.

*Henri Maurel*

Je voudrais réagir aux remarques de Fabrice Lextra. Au regard des dépenses affectées à la commande publique, il est difficilement possible d'affirmer qu'il s'agit d'une réaction alibis. De plus, Olivier Kaepelin, lors de la dernière réunion de la commission, a attiré l'attention des plasticiens sur le 1%. Il n'en reste pas moins, et nous le savons tous, que ce dispositif est mal utilisé et qu'il intervient effectivement a posteriori. Il ne serait pas inutile que les conseillers Arts plastiques et théâtre se concertent et qu'il y ait une démarche conjointe de rapprochement et d'intervention auprès des élus. Le 1% est une frontière à reconquérir. Sur le site Internet de la DAP, de nouveaux textes sur le 1% seront mis en ligne dès la semaine prochaine qui rappelleront les procédures, les objectifs, apporteront des exemples de réalisation et ainsi remobiliseront sur ce dispositif budgétaire qui est non négligeable.

*Yves Deschamps*

Il est envisageable également de soumettre au ministre une proposition de rappel à l'ordre des préfets.

*Henri Maurel*

Sachez par ailleurs que les plasticiens sont les premiers à souhaiter avoir un regard plus ouvert sur l'espace sur lequel ils interviennent.

*Maud Le Floc'h*

Je pense que ce qui peut se jouer actuellement est le transfert d'un temps des arts de la rue à un temps des arts et de l'espace public. Cette question est récurrente et occupe beaucoup les esprits. Il y a d'ailleurs plusieurs « écoles » sur ce terrain-là. Je pense que quand on parle des arts de la rue, il ne faut pas que nous soyons prétentieux sur ce que sont nos capacités, nos réalités. La vraie réalité des arts de la rue est de savoir introduire le vivant sur l'espace public, de traiter cette dimension par des formes dramaturgiques, chorégraphiques, musicales... Cette force, cette capacité à écrire (expertise technique, connaissance des contraintes, savoir naviguer sur du tout terrain, attraper le public, jouer des hypothèses multiples que présente ce terrain...) et à dialoguer avec l'ensemble du paysage artistique (que ce soit les arts plastiques, la danse, l'architecture) est valide et peut faire son chemin auprès des élus, des personnels techniques des collectivités locales et des autres professionnels et artistes. Les expériences de Mission repérage(s), de la Compagnie Off, et du festival Rayon frais qui associe différentes équipes artistiques (centre chorégraphique national, centre dramatique...) me permettent d'affirmer que cette expertise, ce bagage que l'on peut proposer est largement valable.

*Philippe Saunier-Borrell*

Je comprends la stimulation que l'espace public provoque chez tout le monde, notamment chez les élus, les urbanistes, les architectes... Pourtant, ceux qui connaissent ce secteur connaissent un grand nombre d'écritures qui ne sont pas stimulées par l'espace mais par le rapport au public. Il est étonnant que l'approche du secteur par le biais de l'espace paraisse si primordiale et si centrale dans les débats. Le lieu est évidemment indispensable mais ce rapport au public, historiquement, a bien été trouvé dans l'espace public. Certaines compagnies, pourtant répertoriées arts de la rue, ne jouent pas dans l'espace public ou l'espace passant. Il faut évidemment s'en soucier mais en faisant très attention à ne pas dérapier sur des propositions de théâtre en plein air où des espaces seront préparés pour accueillir des manifestations dehors... L'espace est en jeu mais pas seulement l'espace public, ce qui serait réducteur par rapport à la réalité des écritures qui sont évoquées dans le cadre du Temps des arts de la rue.

*Bruno Schnebelin*

Je reviens sur ce qu'a dit Philippe Saunier-Borrell. Dans les arts de la rue, l'artiste est allé se mettre au centre, pas celui du théâtre mais celui de la ville. Ce n'est effectivement pas le lieu qui importait mais la position centrale de l'artiste. Dans le cadre du Temps des arts de la rue, c'est-à-dire dans cette mutation qui est en train de s'opérer, il faudra laisser l'artiste au centre. Je note qu'il y a peu d'artistes présents à cette réunion. Comment faire pour que cette démarche, conjointe - à laquelle je m'associe - laisse l'artiste au centre dans les années à venir, pour laisser la même force aux arts de la rue. Les mesures doivent privilégier une position de l'artiste en avant de sa société plutôt qu'en l'arrière, sur le rayonnement. Ceci n'est pas gagné. On sait que ce n'est pas ce qui s'est produit concernant les scènes nationales et l'ensemble du réseau, et que l'on remarque un certain appauvrissement par rapport aux pays qui nous entourent.

### « Diffusion » par Philippe Saunier-Borell

Le groupe a été composé d'accompagnateurs « historiques » des arts de la rue et de personnalités qui n'accompagnent pas ce secteur. Quitte à travailler sur la diffusion, nous nous sommes dit qu'il serait intéressant de travailler aussi sur la non diffusion des arts de la rue et de se confronter aux difficultés très réelles qu'ont un certain nombre de lieux à accompagner la diffusion de ce secteur. Il y a donc un noyau dur du groupe, qui s'est réuni une première fois le 10 mai à l'ONDA, pour approcher, encercler ce que l'on nomme arts de la rue. Certaines personnes, non repérées comme accompagnant les arts de la rue, accompagnent des formes d'écritures qui s'avèrent pourtant faire partie de ce que d'autres appellent arts de la rue. Un temps important a été consacré à la définition du champ d'action de cette diffusion. Le rôle singulier et actif, peut-être plus qu'ailleurs, et la responsabilité particulière de ces diffuseurs sont rapidement apparus importants pour l'accompagnement, la compréhension et le soutien à la diffusion de ce secteur : trouver l'endroit, le temps juste, les conditions de cet accompagnement. Il a également été acté que, à l'occasion du Temps des arts de la rue, il est temps de changer notre positionnement : ne plus avoir ce rapport de défense corporatiste, qui était lié à l'émergence de cet art, mais plutôt opter pour une stratégie moins agressive par rapport aux autres secteurs, inscrite dans la durée, pour s'ouvrir au réseau généraliste de la diffusion. Même si l'importance, passée et présente, des festivals a été à nouveau soulignée, le groupe parie sur un développement, durable, qui passerait sur une double action : d'une part une « banalisation », c'est-à-dire une description dans l'évidence des arts de la rue, par le moyen notamment de leur inscription dans les saisons territoriales. C'est-à-dire trouver un rapport différent, et au temps et aux lieux, pour une diffusion plus réelle ou durable de ce secteur. D'autre part inciter les accompagnateurs de la première heure à entraîner, par persuasion ou complicité, les diffuseurs responsables des établissements généralistes quels qu'ils soient (scènes conventionnées, nationales, CDN, centres chorégraphiques, centres d'art contemporain...). Bien entendu, il est nécessaire de les inviter sur les festivals, même si je pense que la lecture de ce secteur y est très complexe puisque le théâtre en plein air est devenu très présent également. C'est plus, à mon sens, par une persuasion de proximité, par porosité qu'il sera possible de les entraîner et que les responsables de festivals, de lieux de fabrique, de projets territoriaux (qui ont une réelle connaissance, par leur histoire, par leur légitimité de ce secteur) ont une capacité d'entraîner les établissements de voisinage de la ou des régions limitrophes.

C'est donc l'axe d'inscription évidente sur les territoires de banalisation. En parallèle, nous avons insisté sur un soutien accru aux champs d'expérimentation, aux résidences de diffusion qui permettent les temps nécessaires de réinscription. Un certain nombre d'écritures, quand elles sont pensées dans une confrontation ou au contraire dans la confrontation avec des espaces, ont besoin de temps pour se réinscrire. Cela peut prendre quelques jours ou quelques semaines... En effet, un certain nombre de projets, qui se multiplient depuis trois ou quatre ans, interpellent les lieux sur ces temps nécessaires de réinscription, de jeu, de dialectique... Ceci est donc très différent des résidences de création, possibles dans les centres nationaux de productions, les lieux de fabrication. On voit bien là la différence entre le théâtre « dehors » et ces temps de réécriture, de confrontation à la réalité sociale, architecturale, humaine ou politique. Si ces résidences de diffusion existent et sont listées, le groupe se penchera sur leurs difficultés matérielles et psychologiques, les freins, les « autocensures » qu'elles imposent et qui empêchent la diffusion de s'opérer (« la cerise sur le ghetto », la diffusion est dans un ghetto ...). Les difficultés d'accompagnement commencent à être listées avec certains centres chorégraphiques et scènes nationales, les difficultés qu'ils ont à accompagner la diffusion. Ces temps de résidence de diffusion nécessitent des techniques, une durée, des moyens différents (coûts supplémentaires en achat de spectacles).

Pour résumer : soutien aux résidences de diffusion, aux commandes publiques (commande d'écriture que Ema Drouin a évoquée).

Les rapporteurs auront besoin de se rencontrer pour travailler sur les questions croisées, notamment sur le thème des écritures.

Outre la première réunion qui a eu lieu à l'ONDA en mai, la dernière réunion, le 27 juin, a porté sur la notion de diffusion territoriale. Elle a présenté les expériences menées sur différentes régions (Bretagne avec Le Fourneau, PACA avec le projet Karwan, L'Île-de-France avec De rue et de cirque projet mené par Rémy Bovis, Poitou-Charentes avec l'Agence régionale du spectacle vivant et l'étude de la Grosse entreprise). L'absence des élus a là aussi été remarquée. Des réunions en régions seront organisées sur des thèmes qui ont été listés et dans des lieux qui proposent ces résidences de diffusion notamment. Une réunion aura lieu à l'automne en Midi-Pyrénées qui réunira des compagnies et 3 ou 4 diffuseurs pour traiter la question de la diffusion de points de vue des compagnies diffusées (sur les limites, les manques, ce qu'elles souhaiteraient voir changer...). Une autre réunion rassemblera des propositions concrètes et incitatives pour favoriser cette diffusion élargie et lever les freins qui ont été évoqués (jauge, gratuité...).

Pour faire apparaître toute la diversité des propos apportés, et en complément des relevés de conclusion d'HLM, des comptes-rendus rédigés par plusieurs membres du groupe de base sont

apportés et proposés sur le blog Temps des arts de la rue.

*Yves Deschamps*

Florian Salazar-Martin n'a pas fait de lapsus en parlant de « cerise sur le ghetto ». L'utilisation de cette expression était volontaire.

*Florian Salazar-Martin*

Justement, aujourd'hui, nous produisons des ghettos. Il est question de rendre ces espaces à leurs populations. Je partage en partie l'avis de Bruno Schnebelin. Une place centrale est à accorder à l'artiste mais au public aussi. Dans cette réappropriation de l'espace public, mais qui peut être aussi privé, l'artiste doit être présent. C'est un enjeu car c'est « la ville de demain ». Va-t-on fabriquer une ville de ghetto, une ville à l'américaine ou une ville dans laquelle le pouvoir d'intervention de chacun est réinvesti et dans laquelle l'imaginaire a son rôle ? C'est une question essentielle. Pour cela, les arts de la rue sont un outil formidable de questions.

*Philippe Saunier-Borrell*

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, il n'y a pas, dans le groupe « Diffusion », la volonté d'écarter la question de l'espace public. Mais nous ne focaliserons pas sur l'espace public afin de pouvoir avoir une vision large et juste des réalités des écritures arts de la rue.

*Stéphane Simonin*

Le comité de pilotage est vraiment l'endroit où nous devons parler des questions transversales qui ont été évoquées dans les différents groupes. Nous avons là évoqué des questions fondamentales sur la question du rapport entre arts de la rue et renouvellement urbain. La question de la commande publique a été citée dans plusieurs groupes, c'est-à-dire la possibilité pour les artistes de développer une création d'envergure in situ. Il serait important, dans le cadre du Temps des arts de la rue, en 2006 ou 2007, de concentrer nos efforts sur l'émergence de propositions artistiques fortes qui confronteraient un certain nombre de partenaires sur les questions de l'écriture, de la production. Des villes pilotes, celles des élus « sympathisants », pourraient être partenaires de ces projets ambitieux et servir d'exemple pour d'autres villes.

#### **« Action internationale » par Pierre Sauvageot**

Des choses importantes se disent dans les groupes. Le groupe « Action internationale » s'est réuni par deux fois et par ailleurs, j'ai commencé à rencontrer un certain nombre de personnes comme un député européen, rapporteur de Culture 2007, vice-président du Conseil régional de PACA. Nous nous sommes donné deux objectifs. Tout d'abord faire un état des lieux : quel est le modèle français dont on parle, où en est la diffusion, comment elle se passe à l'étranger, comment on accueille les artistes et professionnels étrangers en France, comment les réseaux se montent, qu'est-ce que la notion européenne. Ensuite faire un certain nombre de préconisations.

De ces premiers rendez-vous, il s'avère que la question internationale est essentielle pour beaucoup de compagnies, dans leur développement. C'est une très forte volonté.

Vu de l'étranger, les arts de la rue français sont moteurs et en même temps perçus comme un peu suffisants et largement « auto suffisants ».

La France est reconnue comme un pays où les écritures et les compagnies d'une part et les systèmes de soutien d'autre part, existent et sont considérés comme excellents même si nous les trouvons limités. À l'inverse, il y a ce danger d'auto suffisance auquel il faut prendre garde.

Nous partageons le sentiment que le réseau culturel français à l'étranger n'est pas armé pour cela. Il n'y a pas de mauvaise volonté mais il reste difficile de trouver de bons partenaires au sein de ce réseau.

La notion d'Europe est très complexe car elle n'est plus vraiment étrangère. Elle est un entre deux entre le supra national et l'international. À part quelques rares compagnies, la plupart se sont résignées à ne plus faire appel aux dispositifs européens, beaucoup trop complexes.

Les arts de la rue, et là je reviens sur la notion de ghetto, ont tendance à ne pas utiliser les dispositifs existants. IETM, Banlieues d'Europe, le Fonds Roberta Cimeta, la Fondation Marcel Hicter, ce qui peut se faire dans les ambassades, par l'AFAA, et par le jumelage des villes, sont des possibilités peu prises en compte par les arts de la rue qui se tournent d'abord vers leur propre réseau.

La question de la réglementation, au niveau français est compliquée. Au niveau de européen, elle l'est encore plus.

Quelques idées fortes ont été données, certaines assez inattendues. Le premier axe fort de volonté est de prendre le temps. La question n'est pas simplement de diffuser des œuvres ou d'emmener des compagnies à l'étranger mais surtout de faire des propositions sur le long terme, sur plusieurs années, de revenir dans un lieu, dans un pays, de travailler avec des équipes et des populations sur place, de procéder à des échanges de savoir-faire. Une envie de faire moins mais mieux, à financements égaux.

Le deuxième axe fort est la notion de coopération et de mobilité. Deux notions réciproques. En effet, quand on parle de coopération internationale, il ne s'agit pas de savoir si on accueille des artistes, des compagnies et des professionnels étrangers en France ou si on diffuse, nous-même, à l'étranger, mais c'est une logique de coopération, d'échanges équitables (d'où l'importance des réseaux européens qui se sont constitués). Les artistes et professionnels français doivent avoir les moyens d'être mobiles et d'accueillir le mieux possible, de montrer les œuvres des compagnies étrangères. Ces deux objectifs sont complémentaires et liés. Ce groupe fonctionne donc bien sur une logique de coopération et de mobilité.

Le groupe a commencé à réfléchir à quelques hypothèses. Tout d'abord, en se basant sur la volonté de prendre le temps, sur comment impliquer le réseau culturel français à l'étranger. Non pas seulement en tant que diffuseur (il n'en a pas toujours les moyens : on connaît le coût des œuvres quand elles deviennent un tant soit peu monumentales et leurs fiches techniques), mais en tant que partenaire sur place, de propositions sur mesure, de réécriture in situ. C'est-à-dire proposer d'autres types de partenariat que celui de la diffusion. À ce titre, une hypothèse a été avancée, celle que l'ensemble des organisateurs, les festivals, les lieux de diffusion, décident d'inviter pour un été un pays, une compagnie étrangère, un type de projet. Plutôt que chacun fasse à sa manière, les possibilités seraient alors multipliées et permettraient une plus ample diffusion.

L'AFAA par ailleurs réfléchit à une proposition pour 2007. Je laisserai Stéphane Négrin l'évoquer. Je rencontre Olivier Poivre d'Arvor très bientôt ce qui permettra peut-être d'avancer sur ce sujet.

Puis, si l'on réfléchit à une mesure nouvelle, un fonds de coopération et de mobilité serait intéressant. Sa mise en œuvre est en question. Est-ce que cela prendra la forme d'une agence, une caisse particulière ? Est-ce que ce fond sera délégué à un opérateur français ou réparti sur différents opérateurs ? Ce ne sera peut-être pas au groupe d'en décider.

Pour finir, nous serons présents aux journées de l'AFAA, le 18 juillet, d'une façon ou d'une autre. Il a été décidé une réunion publique, à Chalon dans la rue, de façon à ce que les compagnies puissent s'approprier ce temps de réflexion. Nous participerons également au colloque international d'Aurillac. Je souhaiterais enfin, en septembre, organiser un rendez-vous très spécifique en direction des collectivités car c'est une faiblesse évidente. Autant de villes, autant de politiques culturelles. Les collectivités ont leurs propres pratiques. Il s'agirait de savoir comment les politiques de relations internationales peuvent croiser les écritures de l'espace public. Nous espérons pouvoir présenter un texte de synthèse le 18 octobre au dernier comité de pilotage de l'année, sachant que commence à se poser la question des sujets transversaux aux groupes. La question de l'internationale touche en effet les questions de réglementation, de diffusion, d'événement, d'écriture, et réciproquement...

#### *Jean Digne*

Il est important à ce stade de remarquer qu'il y a des écritures très différentes, en présence de l'Afrique, pays en friche, de l'espace urbain, de la ville, des artistes dans des situations particulières... de l'Europe et sa position intermédiaire, de la Méditerranée, des cultures dont les religions apportent des particularités... Il faut amener la connaissance de cette diversité car elle produira du sens à cette coopération. On ne peut plus parler d'international si ce n'est pour voir les correspondances entre les différentes pratiques, les différences entre les grandes villes (ce qui se passe à Johannesburg n'a pas d'équivalent). Les artistes et les collectivités sont très sensibles à cette diversité d'échanges puisqu'il y a déjà une coopération décentralisée importante qui relie des villes à d'autres villes, des régions à d'autres régions... On peut prendre l'exemple du Burkina Faso dont 180 villes sont jumelées à des villes françaises. Le président vient en France rencontrer les élus de ces villes pour en parler. Je crois qu'il faut s'inscrire dans ce qui existe déjà, dans les relations qui sont plus larges que l'espace des arts de la rue. C'est là que les arts de la rue ont une pertinence. Je propose d'ajouter à la cerise, un piment qui vient des autres !

#### *Monique Kreps Sellam*

Je tiens à préciser que André Laignel, président de la commission culture AMF est par ailleurs député européen.

#### *Pierre Sauvageot*

Il est évident qu'il s'agira de le rencontrer plus directement sachant qu'il sera difficile d'obtenir sa présence aux réunions. Vous pouvez nous aider peut-être à organiser une rencontre avec lui et le comité restreint.

#### *Stéphane Négrin*

Par rapport à l'information et à la prise de contact avec le réseau culturel français à l'étranger, je voulais préciser que l'on organisera, aux journées AFAA du 18 juillet qui ont lieu au théâtre de la Cité Universitaire Internationale, un point où les documents Temps des arts de la rue seront accessibles. Il devra s'agir de documents qui les intéresseront sans les effrayer.

Par la suite, nous pouvons aussi compter sur les rencontres internationales à Aurillac où l'AFAA a déjà intégré une partie du réseau culturel français.

À la rentrée, en septembre, après que le réseau se soit renouvelé, un télégramme diplomatique sera envoyé avec non seulement une information sur le Temps des arts de la rue mais aussi une liste des principaux festivals français. Cela coïncidera avec le moment où les diplomates préparent les missions qu'ils offriront aux programmeurs. Cela les incitera à diriger les missions des programmeurs vers les festivals arts de la rue, afin qu'ils voient la production française. Voilà pour l'actualité immédiate. Pour ce qui concerne le faire savoir de la diversité dont parlait Jean Digne, HLM travaille sur un DVD de présentation des compagnies. L'AFAA participera à la création de ce DVD, financièrement, et sur sa diffusion.

Sur 2007, sans oublier le travail qui est fait chaque année par l'AFAA, un effort particulier sera apporté aux arts de la rue. Nous y réfléchissons avec Olivier Poivre d'Arvor. Ce comité de pilotage nous sert aussi à imaginer la proposition la plus juste, adaptée aux demandes, aux besoins et aux idées.

*Pascale Canivet*

Par rapport à cette proposition, comment procédez-vous ? Y-a-t-il une consultation de la profession ou cela est-il interne à l'AFAA ?

*Stéphane Négrin*

Cela est interne mais pas autiste. Pierre Sauvageot a, par exemple, émis un certain nombre de souhaits (prendre le temps, la coopération, la mobilité). Les souhaits des artistes et professionnels peuvent remonter par le biais du comité de pilotage ou des groupes de travail. C'est notre manière de consulter.

*Pierre Bourguignon*

Tout d'abord, je souhaite réagir à la question des collectivités territoriales et de l'international. Il y a, dans les collectivités, un mouvement de rapprochement entre les deux grandes associations : la Fédération mondiale des villes jumelées et l'Association des communes et des régions. Ce rapprochement est effectué au niveau international. Sur le plan national, il nécessite plus de temps. En tout état de choses, il est souhaitable de prendre contact avec elles. Cela permettrait de connaître les différences entre les pratiques politiques.

Je voulais souligner également que, alors que nous en sommes encore au tout début du Temps des arts de la rue, il est étonnant de voir l'ampleur de la découverte que nous faisons tous sur les pratiques des uns et des autres. Nous allons être agacés, bien sûr, par la remise sur le tapis de l'espace public. Qui ne s'est pas cogné sur le problème des caténaires et des portes caténaires pour un spectacle déambulatoire ? Qui n'a pas remarqué, dans une ville, l'implantation ridicule d'éléments dans l'espace public ? Le problème ne se pose pas seulement en termes d'art de la rue mais surtout de vie publique. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans le cadre de vie de nos concitoyens. Le grand risque n'est pas la ville à l'Américaine, mais le bidonville. Dans le Temps des arts de la rue, ce qui me paraît important à développer, ce sont les différentes dimensions de l'apport des artistes pour notre travail.

Un colloque est prévu en novembre sur les publics par la Fédération (la profession), l'Atelier 231, le groupe d'étude parlementaire, l'association des maires des villes et banlieues et la ville de Sotteville. Pour pouvoir travailler, d'une manière ou d'une autre avec les collectivités locales, il faut effectivement affiner rapidement la stratégie du Temps des arts de la rue. Les collectivités territoriales sont des partenaires incontournables. Ce sont de plus en plus les pouvoirs publics locaux qui financeront les arts de la rue. Si l'on veut pouvoir faire pénétrer les partenaires des pouvoirs publics (les régions, les départements, les intercommunalités et les communes) il faut que l'on travaille sur la connaissance de leur temps de décision (élaboration, orientation et pratiques budgétaires qui ne sont pas forcément annuelles mais pluriannuelles). Il faut reprendre le calendrier du Temps des arts de la rue. Et, lors des rencontres prévues en régions, il faut pouvoir comprendre comment nous pouvons nous adapter à leurs rythmes et à leurs préoccupations.

**« Événement(s) fédérateur(s) » par Jean-Raymond Jacob**

L'artiste, comme le soulignait Bruno Schnebelin, doit être au centre de l'histoire. On peut alors imaginer que l'événement fédérateur soit au centre du comité de pilotage. Cet événement fédérateur est effectivement un acte vivant, un acte artistique.

Des questions ont été posées, à travers plusieurs contributions. Je cite celle d'Alain Beauchet :

« Faut-il lui donner un sens particulier ?

Est-ce une démonstration ?

Est-ce une invitation ?

Une projection ?

Une célébration ?

Un enterrement ?

Est-ce à consommer ?

Est-ce à vivre ?

Pour qui ?

Est-ce une compile des images des scénos, des objets, des histoires, des jeux, des formes?  
Un vide grenier?  
Le public en est-il spectateur?  
Acteur?  
Une écriture commune?  
Est-ce une parade, un défilé?  
Est-ce l'investissement d'un espace?  
Fixe?  
Déambulatoire?  
À 360°?  
Pour combien de publics?  
L'inscrire dans la ville?  
Capitale ou province?  
À la campagne?  
Plateau jurassien, base aéronautique désaffectée, village?  
Par -15°?  
Par + 30°?  
Pour 5 heures?  
Pour 3 jours?  
De nuit?  
De jour?  
Les deux? »

Il y a en tous les cas une chose dont nous sommes convaincus, c'est que cet événement devait être remarquable, issu d'une cogitation collective et constitué de l'ensemble des forces de ce métier. Il est avancé quatre pistes possibles :

L'événement unique : en un lieu unique, un acte collectif, non reductible, de type monumental, permettant de canaliser l'énergie du métier sur un seul objectif.

L'événement sur l'hexagone : en plusieurs lieux, le même jour, une multitude d'actes de formes et de tailles différentes, permettant au plus grand nombre d'équipes de participer.

L'événement pérenne : en plusieurs lieux de manière successive, un événement pérenne reductible.

L'événement relais : en plusieurs lieux un événement différent, conçu à partir du même concept et organisé et interprété par les équipes constituées en région.

Depuis, un certain nombre de contributions sont arrivées et il y a eu une autre séance de travail. Il y a une forte tendance à l'adhésion à l'événement unique, c'est-à-dire une monstration monumentale en un lieu capital mais aussi à l'événement sur l'hexagone, sur plusieurs lieux. Le compromis de tous les sentiments est l'idée d'un événement dont la pression et la fabrication commenceraient en région, sur des lieux déclarés, pour donner en 2007 une réunion manifeste et unique en un lieu capital. La prochaine séance de travail aura lieu le 5 juillet.

Il faut aussi se poser la question de la réalisation de cet événement. Nous sommes en train d'inventer une « pièce unique » qui va réclamer du temps et un niveau d'exigence important. L'une des envies que le comité de pilotage a eu, par rapport au Temps des arts de la rue, est qu'il y ait un point d'exergue en 2006 : cet événement. Je souligne que nous allons faire appel à toutes les contributions. C'est sur le militantisme, en grande partie, que va se construire cet événement. Il va falloir mettre en place des financements. Comme le rappelait Pierre Bourguignon, il est temps qu'un certain nombre de gens, sur 2006, prennent position sur leur région, sur leur manière d'intégrer cet événement. Il s'agit de lancer un acte fort juste et bien senti. S'il n'y a pas de sincérité, nous ferons de la communication « paillettes ». Si l'on veut embarquer le métier, c'est parce nous estimerons en 2006 que le bilan du travail de réflexion accompli est positif et que nous avons l'envie, éperdument, de fêter la troisième année. Plus qu'un événement de communication, ce doit être un événement qui, comme il est au centre de notre histoire, doit rebondir de manière charnelle sur ce qu'est ce comité de pilotage, ce qu'est ce Temps des arts de la rue.

*Pierre Sauvageot*

Le comité restreint s'est réuni plusieurs fois pour essayer d'avancer sur des logiques de synthèses. La question du calendrier est très compliquée car à la fois les groupes viennent de se mettre en place et en même temps, il faut commencer à faire des propositions. On sait que l'institution a ses propres logiques. Comment alors laisser l'invention se développer et faire des préconisations suffisamment tôt pour que l'institution puisse prendre acte dès 2006.

Aussi je voudrais proposer une logique structurante de l'ensemble du Temps des arts de la rue, pour que l'événement fédérateur, qui est pour moi fondamental, se raccroche également à la naissance d'un fonds aux écritures in situ.

Cf doc en annexe « Stratégie du Temps des arts de la rue », Pierre Sauvageot

*Jean-Raymond Jacob*

Ce qui est important d'ajouter, à propos du groupe « Événement(s) fédérateur(s) », c'est qu'une grille de scénario va être proposée qui cadrera l'événement. Ce groupe passera donc à l'écriture rapidement. Quant à la méthode du groupe, elle est à l'image de la manière dont fonctionne ce métier : entourer l'idée d'un rapport de production, d'un rapport technique et d'un rapport d'interprétation.

Une deuxième proposition personnelle provenant de Jeff, de Délices Dada : le salon itinérant de l'esplanade et de la rencontre.

*Philippe Saunier-Borrell*

Le comité restreint ne doit pas apporter de conclusion.

*Marie Moreau-Decoings*

Cette proposition de synthèse est celle de Pierre Sauvageot, non celle du comité restreint.

*Bruno Schnebelin*

Je propose un salon de la rue culture, qui ne se passerait pas dans un parc mais dans la rue, dans la ville. Le salon a un grand succès populaire...

*Thierry Lorent*

La Fédération des arts de la rue est également présente en région et note qu'il y a, de la part des artistes, un désir d'accomplir ce travail de prosélytisme. Le comité de pilotage doit en être à l'écoute et doit donner les outils nécessaires aux Fédérations départementales et aux artistes qui auraient des difficultés à fédérer les artistes de leur région. Il se passe dès à présent des choses dans les régions et nous, Fédération, devons être en mesure de donner des outils concrets et être présents sur le terrain pour que le tout prenne de l'ampleur.

*Yves Dechamps*

Les DRAC sont concernées au premier chef. L'organisation d'événements en région suppose une mise en relation des équipes, des institutions lorsqu'il y en a, des partenaires financiers, etc.

*Jean-Raymond Jacob*

Nous avons été contactés par le Téléthon et avons rencontré son équipe. Cette manifestation est en train de repenser son identité, son image, qu'elle trouve beaucoup trop axée sur le sport. Elle souhaite s'ouvrir à la culture. Une problématique du spectacle de rue est d'être considéré parfois comme animatoire. Le Téléthon est une grande manifestation d'animation très réussie. Pour cette raison, et même si France 2 y est très présente, ce n'est peut-être pas l'événement avec lequel nous pouvons nous mettre en adéquation. Aussi, nous en recherchons un, mais nous n'irons pas n'importe où.

Je voudrais revenir sur la question des intermittents du spectacle et poser une question. Nous montons un événement fédérateur réunissant 600 ou 700 artistes (intermittents du spectacle, comédiens, metteurs en scène, directeurs artistiques...), sur un moment de militantisme. L'infrastructure est prise en charge et nous jouons sur les Champs Elysées. Contre l'URSSAF ? Les intermittents du spectacle n'ont pas le droit de faire du bénévolat. Nous sommes à la limite de la contradiction.

*Jean Digne*

Je pense à une manifestation comme la commémoration de 1492 et Cargo 92. Un événement a une chance de s'inscrire dans nos mémoires s'il répond à une question de société d'une époque. Comment les artistes donnent-ils le ton à une question d'une époque ? Il faut montrer l'apport, à notre civilisation contemporaine, du monde des arts de la rue. Montrer ce qu'ils ont à dire et comment ils agissent. Montrer comment ils répondent à quelque chose qui nous agite tous. Il y a de nombreuses questions. Quelle est celle qui concerne le plus ce secteur ? Les artistes se saisiront de cet événement pour son propos consistant. Ce travail sera une réponse philosophique, éthique et artistique. C'est sur terrain-là qu'il est nécessaire de réfléchir. Il serait anormal de concentrer les moyens du MMC pour un événement qui ne répondrait à aucune des questions que l'on se pose. Nous sommes dans un temps fort d'une époque, pas seulement celui du Temps des arts de la rue. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus conséquent que de l'animation de l'espace urbain. Il y a des questions passionnantes auxquelles les artistes pourraient répondre. Mettons en valeur une des dimensions de notre société (ex. : le nomadisme), avec des points de vue différents. Il faut être là où ça nous touche, comme le Royal l'a fait avec le Cargo 92. Cet événement sera fédérateur et fera basculer le Temps des arts de la rue.

*Jean-Marie Songy*

Le Cargo est un mauvais exemple car cet événement n'a profité qu'à quatre compagnies et il appartient au passé. Il est difficile de rebondir sur cette discussion car elle est nihiliste. Nous savons ce nous sommes et quelle est notre force. On peut avoir de la force si on en a les moyens. Aujourd'hui, il y a 3 millions de chômeurs en France. Nous ne sommes plus en 1981 ni 1989. Nous sommes déjà fédérés. Nous avons déjà cette énergie. Nous sommes déjà puissants et appuyés.

*Elysaabeth Cormier*

Je partage ce qui a été dit sur le sens de cet événement. Il doit porter les problématiques d'aujourd'hui. Il me semble essentiel que les spectacles de rue aient du sens. Mais il ne faudrait pas prendre les choses à l'envers. Nous ne pouvons pas dire ici, sauf les artistes qui sont présents, ce qu'il faut faire. Ce sont les artistes qui doivent s'emparer de quelque chose.

*Ema Drouin*

Pour moi, la question d'aujourd'hui est le partage de l'espace public, c'est-à-dire l'espace commun. La question, dépassant l'architecture, l'urbanisme, etc., est comment on vit ensemble. Les arts de la rue répondent déjà à cette question, mais il faut l'affirmer.

*Yves Dechamps*

Il faut inviter les artistes à se prononcer, comme le souhaitait Bruno Schnebelin.

*Ema Drouin.*

Je voulais juste vous dire que la mesure d'incitation dont parlait Pierre Sauvageot serait un bon moyen de faire levier pour pouvoir, pour une compagnie, travailler avec les villes, des nouveaux lieux.

*Catherine Fagard*

Je présenterai les crédits 2005 en central et ajouterai un mot sur les pistes de travail que la DMDTS a déjà lancé et sur ce qui est prévu pour la suite.

Ces crédits dépassent le million arrêté car nous sommes à 1 104 000 Euros pour les arts de la rue qui s'ajoute au reste.

- Les mesures structurantes : 525 000 Euros, qui vont aux pôles nationaux de production, à 3 lieux et au Parapluie.
- Les nouveaux dispositifs (dispositifs que la DMDTS renforce) : la création, 177 000 Euros (commande à des auteurs de texte pour la rue, mais aussi les projets innovants sur des territoires pilotes)
- Un soutien spécifique à l'ONDA pour la diffusion : 100 000 Euros
- Un soutien spécifique à la formation, la FAI AR : 150 000 Euros
- Le renforcement de l'aide à des structures professionnelles, la Fédération et HLM : 105 000 Euros
- Edition (32 000 Euros), production audiovisuelles (10 000 Euros), colloques (5 000 Euros) : 47 000 Euros

Je voulais ajouter que dès 2005, nous avons des travaux en cours à la DMDTS :

L'un porte sur la structuration de la résidence. Cela vous concerne aussi le secteur des arts de la rue. Ceci pour que les DRAC aient entre les mains un outil qui aide à cadrer ce qu'est une résidence et pour pouvoir en parler avec les élus qui sont les partenaires de ces résidences. Ce travail se traduira, je l'espère, par un texte et, en fonction du vote de la loi de finance en 2006, un soutien spécifique d'aide à la résidence.

Le second porte sur la diffusion. Le rapport Latarget a montré que les dispositifs sur la création sont insuffisants et pas toujours ciblés. Il y a un besoin d'améliorer la diffusion et d'abord auprès de nos réseaux labellisés dits généralistes (scènes nationales et conventionnées).

*Maud Le Floc'h*

Pour avoir été en contact avec les responsables des services culturels des collectivités locales, j'ai noté qu'ils n'ont pas l'information sur le Temps des arts de la rue. Sur le plan de la communication, le rouage ne se fait pas. Plusieurs d'entre elles pourraient venir souscrire, voire renforcer le financement du Temps des arts de la rue.

*Stéphane Simonin*

Nous sommes confrontés à différents niveaux de communication sur le Temps des arts de la rue. Je laisserai de côté la « communication interne ». Isabelle en parlera, car il s'agit plus de faire circuler l'information entre les membres du comité de pilotage et les membres des groupes de travail. Un blog a été mis en place pour cela. Nous avons parlé aussi de la nécessité d'instaurer des réunions entre rapporteurs. Il y a donc en effet un besoin de communication vu le nombre de groupes de travail et la nécessaire prise en compte des questions transversales.

Sur la communication « externe », le reste du milieu professionnel doit être informé (tout le monde ne peut pas participer aux groupes). Nous avons vu, à Sotteville, qu'une réunion publique sur le Temps des arts de la rue était très utile. Nous travaillons sur une plaquette de présentation du Temps des arts de la rue, avec des éléments qui rappellent les enjeux, les principales missions et les groupes de travail. Elle concerne les professionnels mais aussi les collectivités territoriales. Elle sera prête pour les journées de l'AFAA à Paris et de l'ONDA à Avignon puis pour l'ensemble des festivals de l'été. Le nombre d'exemplaires sera important et sa diffusion très large. Elle constituera le premier élément d'information sur le Temps des arts de la rue. Parallèlement, sur Internet, que ce soit sur le site d'HLM et sur celui de la Fédération, nous construisons une information en direction du grand public pour

compléter le blog, qui reste très professionnel.

Par ailleurs, la mise en place d'une stratégie presse, une cellule sera constituée en septembre pour y travailler en espérant que des moyens seront disponibles pour s'attacher les services d'un attaché de presse. La communication vers le grand public débutera réellement, donc, en 2006. Le travail sur la cohérence du message est encore à faire passer et les cibles, très différentes, sont encore à toucher. Mais la meilleure communication restera informelle au travers des rencontres en régions et sur les festivals.

*Pascale Canivet*

Je sais qu'HLM ne dispose pas de fichiers destinés aux collectivités territoriales. Est-il en cours de constitution ?

*Stéphane Simonin*

Il est envisageable d'utiliser les fichiers déjà constitués des associations des collectivités territoriales et de la FNCC, dont les représentants font partie du comité de pilotage.

*Florian Salazar Martin*

Nous touchons toutes les communes de France. L'information sera donnée. C'est une bonne nouvelle d'avoir une plaquette qui montre l'intérêt de l'Etat au Temps des arts de la rue. Que ce soit pris en compte par l'institution est fondamental.

*Monique Kreps Sellam*

L'AMF a trois supports de communication : Maires de France, revue qui ne s'adresse qu'aux abonnés ; la lettre des maires de France, s'adressant à tout le monde ; le site Internet. Notre fichier couvre toutes les communes et les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) qui adhèrent à l'AMF. Il est payant. Cependant, dans certaines conditions, il peut être ouvert.

L'envoi de l'information aux communes peut être direct, mais surtout Internet en créant un lien qui renverra le visiteur à la plaquette mise en ligne.

*Pascale Canivet*

Quels sont les délais ? Quand aura lieu l'envoi ?

*Marie Moreau-Decoings*

Le groupe qui se chargera de la communication se penchera sur cette question. Nous en sommes encore à la question du règlement de l'affranchissement...

Nous ne pouvons pas encore parler des délais. Nous travaillerons avec la FNCC, l'AMF et les associations des Collectivités Territoriales.

*Yves Dechamps*

Il faut aller vite, mais rappelons-nous que le Temps des arts de la rue a débuté il y a deux mois.

*Florian Salazar Martin*

Nous avons parlé de l'édition propre aux arts de la rue et souligné qu'elle n'est pas pléthorique. Envisage-t-on des aides spécifiques sur la publication d'expériences, a-t-on prévu des éditions, des répertoires dans le cadre du Temps des arts de la rue ?

*Stéphane Simonin*

Il y a la création d'une collection qui se nomme Carnet de rue. 6 à 8 ouvrages seront produits dans les deux ans, sur des démarches artistiques de compagnies et sur des questions de réflexion plus transversales.

#### ● Perspectives, actions à entreprendre, conclusions.

*Nicole Ruppert*

Il est important de faire un travail de sensibilisation auprès des journalistes de presse et de télévision. Il y a parmi eux une méconnaissance de la profession.

*Jean-Raymond Jacob*

Il y a 9 groupes de travail. Un dixième devrait être ajouté qui serait le groupe communication.

*Maud Le Floc'h*

Il y en a déjà un « Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue ».

*Stéphane Simonin*

Il est très clair que ce groupe n'est pas chargé de la communication du Temps des arts de la rue mais

se concentre sur la connaissance universitaire de cette discipline artistique. Nous aurons à rencontrer quelques journalistes spécialisés pour qu'ils apportent une analyse critique et renouvelée de ces formes et travaillent ensemble sur les questions abordées par ce groupe de travail. Encore une fois, la communication du Temps des arts de la rue ne dépend pas de ce groupe.

*Maud Le Floch'*

Il ne peut y avoir une commission sur la communication. La communication est un principe actif qui ne peut pas être le résultat d'une commission ou d'un travail qui va déboucher dans trois ans.

*Jean-Raymond Jacob*

Il s'agit de la mise en place d'une cellule, pas d'une commission de travail.

*Christophe Blandin-Estournet*

J'espère que les documents qui vont sortir contiendront un minimum de traduction en anglais et en espagnol.

**• Point rapide sur certains des groupes (qui seront développés lors de la réunion du comité de pilotage à Aurillac : « Lieux de production » et « Occupation de l'espace public, environnement technique et sécurité »).**

*Claude Morizur*

Le groupe 1 a du mal à se mettre au travail. Nous restons dans une certaine ambiguïté dans la constitution et les objectifs liés à la rédaction d'un texte cadre qui constitue un travail très technique. Ce texte est cependant piloté par la DMDTS. Nous nous sommes réunis deux fois. L'essentiel de nos échanges a porté sur cette charte. Pour fin septembre, l'objectif est sa finalisation. Puis la réflexion dépassera la notion de lieux de production pour atteindre celle de la production des arts de la rue.

*Jean-Marie Songy*

Je m'adresse aux représentants de la DMDTS pour discuter de l'appellation « centre national de production. Quand on se trouve face à des questions de communication, il est clair que cette dénomination est un problème puisque la profession ne l'a jamais validée.

*Yves Dechamps*

C'est une décision du ministre.

*Jean-Marie Songy*

La discussion est-elle donc unilatérale ? Elle a déjà eu lieu à propos du terme « production » car nous n'étions pas en mesure de l'assumer juridiquement (changement de TVA par exemple). Elle pose un problème de système de gestion de cet outil de travail. Rien n'a été tranché.

*Catherine Fagard*

Pour répondre, comme pour d'autres structures, il faut qu'il y ait une définition, peut-être avec un changement de terminologie, des missions d'un centre national de production. Ce terme ne s'impose pas à tous et peut évoluer.

*Jean-Marie Songy*

Le ministre emploie ce terme régulièrement. La question se pose donc.

*José Rubio*

Je me suis permis d'élargir le champ de ce groupe de travail car la réglementation n'est que l'aboutissement de deux questions plus larges.

Il faut s'avoir à quoi la réglementation s'applique. On parle donc de territoire, d'espace public. J'ai alors souhaité interroger les personnes qui se sont jointes au groupe de travail sur trois thèmes :

La question de l'urbanisme. Nous laisserons l'artiste au centre mais aborderons les questions matérielles : comment est conçu l'espace public, comment est-il possible de l'habiter, de le partager ? Les acteurs sur l'espace public, contrairement au lieu conventionnel, sont multiples et légitimes : les passants qui deviennent publics et bien sûr les artistes à qui on offre ce lieu-là d'expression.

La question relative à l'environnement technique. Je souhaitais y associer l'ensemble des interlocuteurs qui sont les services techniques de villes, des directeurs techniques, d'accueil et de compagnies. Ce, pour parler en profondeur des moyens que l'on met en œuvre sur l'espace public et les difficultés que l'on rencontre au jour le jour pour mettre ces moyens en œuvre.

Quand on est amené à parler du tissu urbain et du tissu social, on a forcément des questions réglementaires ou de droit. Le troisième thème est donc la sécurité.

Il y a un mois, nous avons commencé, peu nombreux, à travailler. La deuxième réunion a lieu demain et j'invite très largement les artistes à y participer. Si les artistes ne viennent pas, ce n'est pas la peine que l'on travaille pour eux. Je ne voudrais pas travailler isolément. Pour l'instant, un seul artiste

a accepté l'invitation, il s'agit de Gilles Rhode. Nous, techniciens, et tout à fait personnellement, j'ai toujours considéré que notre métier est un travail de médiation et d'interprétation. Nous faisons en sorte qu'un projet puisse aboutir dans des conditions de sécurité, de moyens matériels, en accord avec nos règlements et notre droit social. Ce dernier point me paraît important à souligner.

Venez donc nombreux à nos travaux.

À la rentrée, un rendez-vous portera sur les questions d'urbanisme.

### **Ordre du jour (initialement prévu)**

- Introduction par Yves Deschamps, président du comité de pilotage, et rappel des enjeux du Temps des arts de la rue. (10 min.)
- Point sur la mise en œuvre du Temps des arts de la rue (communication, groupes de travail, rapport avec les autres directions du ministère et avec les collectivités territoriales). (30 min.)
- Point sur les crédits déconcentrés Arts de la rue 2005 (présentation par le secrétariat général de la DMDTS). (20 min.)
- Présentation d'étape des travaux de 5 groupes thématiques. Synthèse des rapporteurs et échange avec le comité de pilotage. (5 x 20 min.)
  - « Écrire pour l'espace public » (rapporteur Ema Drouin)
  - « Structuration des compagnies » (rapporteur Alain Taillard)
  - « Diffusion », (rapporteur Philippe Saunier-Borell)
  - « Action internationale » (rapporteur Pierre Sauvageot)
  - « Événement(s) fédérateur(s) » (rapporteur Jean-Raymond Jacob)
- Point rapide sur les 4 autres groupes (qui seront développés lors de la réunion du comité de pilotage à Aurillac : « Lieux de production », « Formation et métiers », « Mieux connaître et faire connaître les Arts de la rue » et « L'occupation de l'espace public, environnement technique et sécurité »). (15 min.)
- Perspectives, actions à entreprendre, conclusions. (20 min.)

## Réflexions stratégiques sur le Temps des Arts de la Rue

Pierre Sauvageot

Le contexte de la naissance du « Temps » a conditionné les choix opérés jusqu'ici. Pour démarrer sur des avancées concrètes, et ayant, bien entendu, les craintes d'instrumentalisation, le MCC a mis en place une série de mesures structurantes incontournables : soutiens à la FAI AR et au Parapluie qui sortaient de terre, aux futurs Centres nationaux de production, à Lieux publics, à HLM pour le « Temps », à la Fédération... Les budgets déconcentrés sont pointés vers les compagnies s'ils atteignent bien leurs cibles. Le Comité de Pilotage est mis en place, le « copilotage » par HLM, LP, la Fédération et la DMDTS, arbitré par Yves Deschamps, se fait sans heurts, chacun restant dans son rôle et ses prérogatives. Les groupes de travail fonctionnent remarquablement bien, faisant preuve d'une rigueur et d'une inventivité remarquables.

L'an II, ou le deuxième étage de la fusée, s'avère plus complexe, car il ne peut réussir que si d'autres acteurs rejoignent la profession « avancée » et la DMDTS : les autres directions du MCC, l'AFAA et le MAE, les scènes généralistes, et surtout les collectivités.

Sur cette dernière question essentielle, nous savons que la tâche est immense, et quels que soient nos efforts et ceux des élus que nous pouvons mobiliser, et chaque ville ou chaque région menant la politique qu'elle souhaite, nous n'arriverons qu'à en mettre très peu autour de la table des différents groupes de travail, et probablement celles qui sont déjà convaincues. Et quand bien même nous aurions 10 élus mobilisés et efficaces, nous n'aurions touché qu'1/1000<sup>ème</sup> des collectivités.

Mais nous avons deux leviers : le militantisme des compagnies, et la mise en place de mesures incitatives par le MCC. Il me paraît fondamental que les prochaines mesures prises par le MCC ne soient pas unilatérales, mais génèrent des logiques de partenariats et de développement.

C'est pourquoi la question de l'événement fédérateur, loin d'être juste un feu de paille communicationnel, peut être aussi l'occasion de bâtir une part du développement pérenne. Il n'y a pas contradiction entre la volonté partagée de structurer, de mettre en place des mesures pérennes, et celle de marquer fortement le « Temps » en régions et lors d'un événement spécial.

(...)

Un rituel régulier et décentralisé, qui se construit en région en 2006, et qui va crescendo nourrir la grande image, fin 2006 ou en 2007.

Dans chaque ville, chaque festival, chacun peut jouer avec la thématique. Des débuts de regroupements artistiques ont lieu pendant les festivals, pour culminer vers la fin du Temps. Ce qui veut dire que le groupe en charge de l'événement fera une mise en forme de 10, 100 ou 1000 propositions existantes. Ce schéma, à développer et à affiner, a l'assentiment de Jean-Raymond.

Mais ce scénario permet aussi de donner une stratégie au Temps. Quelles mesures nouvelles en 2006 et en 2007 ? et dans quel ordre ? Bien sûr, le MCC fera ses propres choix, mais deux mesures principales et très complémentaires sont attendues :

Le soutien aux écritures in situ, aux projets dédiés à une ville, à un territoire.

Le soutien aux nouvelles formes de diffusion, saisons, rituels.

Bien sûr, il ne s'agit pas d'oublier le développement international, la continuation de la structuration des lieux, l'accès aux aides à l'écriture non exclusivement textuelles, la formation, les éditions...

Mais ces deux dispositifs nouveaux (pas si nouveaux puisque le premier était en germe dans le rapport Simonot, et le second se rode avec l'ONDA) peuvent à la fois bouleverser les conditions de la création et de la présence des œuvres sur le territoire. Ils ne sont pas unilatéraux, mais génèrent des effets multiplicateurs, les collectivités ou les scènes voulant y accéder devant remplir un certain nombre de conditions.

Ne serait-il pas logique que 2006 soit l'année de la mise en place d'un fonds pour les écritures spécifiques ? Ce fonds, accessible à des projets portés en commun pour des compagnies et des villes ou des structures culturelles, sera un accélérateur des écritures in situ, et aidera les collectivités à faire le choix de l'artistique au dépens des projets de communication. Et en 2006, il sera disponible pour financer les événements fédérateurs qui se fondront en un événement fédérateur final. Il s'agit de doter ce fonds largement (1 M€), de lui préciser ses critères, et de lui trouver une logique transparente d'attribution.

Et donc prévoir comme principale mesure de 2007, la mise en place d'un fonds à la diffusion permanente, ouvert aux scènes généralistes bien sûr, mais aussi aux collectivités qui sont (et doivent rester) les principaux diffuseurs des Arts de la Rue.

Ce qui permet d'affirmer un schéma :

2005, structurations des lieux et des compagnies.

2006, prise en compte des écritures et naissance de plusieurs « temps forts » en région.

2007, présence permanente sur le territoire et « temps fort » final.

Tout ceci demande à être travaillé, mais je souhaitais le mettre noir sur blanc pour faire avancer nos travaux.

## **Contribution de Jeff Thiebaut – Compagnie Délices Dada**

### **SALON ITINÉRANT DE L'ESPLANADE ET DE LA RENCONTRE**

Disponible de Janvier 2006 à Décembre 2006 (et plus sur demande)

Sur 52 Samedi et Dimanche dans 52 villes différentes (possédant une esplanade et un budget "rencontre") (ou plus raisonnablement de Mai 2006 à Octobre 2006 sur 26 Samedi et Dimanche dans 26 villes différentes remplissant les mêmes conditions)

Mode d'emploi : Prenez une belle esplanade en centre ville, videz-la de ses voitures dès le lundi au matin, équipez-la de tous le matériel d'extérieur que possède la ville (mobilier, barnums, éclairages, plantes vertes) et confiez-la à une équipe professionnelle de techniciens, plasticiens et artistes de rue pour y organiser une "planade" (ça c'est juste pour le plaisir mais pas à obligatoirement inclure dans un dossier) c'est-à-dire une rencontre à la fois avec les Arts de la rue et entre habitants.

Bases artistiques : Appel à toutes les compagnies voulant participer à l'opération pour créer des objets d'art sur le thème de "la rencontre" à partir de matériaux emprunté à leurs réserves (accessoire usagés, restant de décors, éléments de costumes) à des supports visuels (photos, vidéos, images numériques, films) ou supports sonores existants ou à créer (bandes son, machines sonores); tous ces objets devront répondre à une charte de construction très précise quant à leurs dimensions, leur résistance au transport montage et démontage, leur capacité à être mis en exposition public dans des conditions "foraines" et extérieures.

La thématique de base s'élargit aux "rencontres incongrues" entre matériaux ou styles, au polymorphisme, polycéphale, polychrome, polycopié et bien sûr au mal poly.

Composition d'un ensemble hétéroclite mais témoins de l'inventivité (toutes compagnies confondues) de construction, d'images et de sons des arts de la rue; présentation en final sous forme de stands et d'installations épousant la configuration des divers esplanade proposées, tenant compte lieu par lieu du matériel municipal disponible et offrant plusieurs espaces de rencontre (buvettes, restaurations, discussions, documentation, installations scéniques, déambulatoires).

Construction, pour annoncer l'événement, d'un camion parade dans l'esprit de la proposition.

Réalisation d'une sculpture lumineuse monumentale composée chaque fois sur place en accumulant sur une structure d'échafaudage le matériel d'illuminations de fin d'année de chacune des villes d'accueil.

Sur chacun des sites, programmation tournante (selon une logique géographique ou pas) d'interventions sur la thématique du "Salon de l'Esplanade et de la Rencontre" (agences de rencontre, démonstrations en live, fédération régionale du respect dû aux esplanades, confédération nationale des esplanades de province, club d'échangeurs de chemisettes.

Débats (de la difficulté de la rencontre à notre époque et des moyens à mettre en place), Conférence ("moi, Marie-France Mènatier militante UMP, épouse d'un communiste"). Bal thématique (ou multi-bals) en clôture ou en événement fort ?

Cinéma de plein air ?

Animations émouvantes ou absurdes comme personne n'oserait vous en demander?

Spectacles existants pouvant s'inscrire dans le cadre ici donné ?

+ pleins d'autres choses à trouver...

Réalisation.

Montage d'un dossier de présentation, étude de faisabilité et budgétisation, recherche de financement, prospection croisée (en concertation avec les compagnies locales) à travers le territoire et mise en place d'un calendrier de tournée,

Organisation et accompagnement de la tournée, communication.

Organisation régionale de la collecte et transport des éléments rassemblés jusqu'au lieu de construction choisi pour l'assemblage général,

Mise à disposition durant 1 mois d'un lieu de construction vaste et bien équipé,

Recrutement d'une équipe assurant la composition de l'ensemble et sa présentation publique,

Mise à disposition de véhicules de transports et d'un véhicule parade,

Recrutement d'une équipe de chauffeurs, monteurs et techniciens,

Interpellation tournante de compagnies susceptibles de répondre à la mise en scène du projet, regroupement et échange centralisée d'idée et d'expérience, mise en place commune en ateliers, répétitions par équipe et confrontation générale,

Tournée occupant ses participants pratiquement une saison.

Réflexions.

C'est sûr, c'est lourd et déjà un peu tard pour une opération de cette envergure, mais cela sera le cas pour tout autre proposition à multi-partenaires et de toute façon inenvisageable sans créer des postes techniques et des rémunérations artistiques.

Quelle structure (existante ou à créer) est maître d'oeuvre d'un tel projet ?

Une autre version, région par région ou "Salon Régional de l'Esplanade et de la Rencontre", reste envisageable, à priori plus réalisable puisque fabriquée dans chacune des régions volontaires (combien ?) pour une seule occasion mais la portée en est moins grande la manifestation devenant éparpillée et probablement inégale voire médiocre.

La version "Salon National de l'Esplanade et de la Rencontre" est aussi envisageable (esplanade du Trocadéro ou du Bois de Boulogne ou en un lieu totalement incongru possédant une esplanade). A moins de changer du coup toute la préparation en une très risquée improvisation- rencontre sur le terrain, le projet paraît demander une préparation démesurée pour une durée réduite et une demande technique du coup obligatoirement importante pour obtenir l'effet monumental désiré (quelle ville voudra-t-elle suivre?); le calendrier de disponibilité par contre s'allège considérablement.

Mon sentiment en final est : que l'itinérance est plus conforme à notre mode d'exercice, qu'une telle forme quelle qu'elle soit, à condition d'être financièrement abordable et artistiquement simple, s'adresse avec justesse aux municipalités de petites ou moyennes importances qui constituent le réseau de base des arts de la rue, que celles-ci sont capables d'y apporter le soutien logistique indispensable et la bonne humeur qui va avec, que les retombées médiatiques n'ont pas de raisons d'en être moindres et que la rencontre avec le public et d'éventuels nouveaux interlocuteurs est elle plus importante.

Comment savoir combien de villes seraient partantes sur une idée telle que celle-ci ou une autre peut-être moins compliquée reste la grande interrogation de ce type de projet ?

## Contribution d'Alain Beauchet – Compagnie Artonik

J'ai longtemps examiné les différentes propositions qui ressortaient de la première réunion du groupe de travail avec le souci d'y intégrer l'ensemble des éléments définissant un premier "cahier des charges". J'ai mesuré les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles et je vous épargnerai ici le contenu fastidieux de mes réflexions écrites. Ce qui ressort de mon point de vue, c'est qu'aucune des propositions citées ne peut seule suffire à intégrer l'ensemble des données contenu dans la synthèse des Cogitations / agitations d'idées.

Trop ceci trop cela, pas assez ceci pas assez cela...

Relisant le compte-rendu, il m'est apparu que le nom donné à ce groupe de travail comportait deux petits s entre parenthèses à événement(s) et à fédérateur(s).

Vous les voyez?

De deux solutions, j'opte pour la troisième. Cependant, la proposition de l'événement monumental, éphémère, en un lieu unique semble être la solution la plus forte, la plus juste, la plus réaliste, et dont la mise en oeuvre présente un certain nombre d'avantages. C'est donc celle que je retiendrai.

Pour autant, elle ne me satisfait pas entièrement, et je cherche une 35<sup>ème</sup> voie. Je pense que l'événement unique n'a de sens que s'il se déroule sur un territoire où l'offre culturelle est moindre, et si il va à la rencontre de "nouveaux publics".

Je suis convaincu que notre art peut rassembler nos publics et la presse même là où ils ne vont pas, à condition de les y faire converger. C'est pourquoi l'événement nomade et l'événement simultané, dans une forme et avec une ambition réduite, me paraissent intéressants à intégrer en amont, comme éléments dynamiques amenant sur plusieurs mois au rendez-vous de l'événement unique. Il ne conviendrait plus par conséquent de les nommer événements mais Actes.

Premier Acte:

L'unité

L'acte simultané pourrait être un rendez-vous rituel mensuel, léger, bref, et sans moyens techniques nécessaires, dans des formes de jeu qui impliqueraient de manière simple la profession, et pas uniquement les artistes. Il a lieu de là où l'on se trouve sur des actes isolés, ou bien il donne lieu à des regroupements d'équipes qui le ritualisent. Je pense au cri et aux manifs spontanées de Chalon, à Sirènes et midi net, aux discours de Tartare(s), aux cérémonies nationales, aux dépôts de gerbes ... Comme il est simultané et national, il devient vecteur d'une première phase de communication axée sur la répétition des actes à venir et la dimension simultanée.

Deuxième Acte:

Le lien collectif

L'acte nomade serait l'élément convergent qui emmènerait symboliquement les équipes et le public vers l'acte unique, que je requalifierai d'exceptionnel. Il pourrait avoir lieu partout et toute l'année en empruntant un tracé qui se dessinerait au fur et à mesure en suivant le calendrier. Il pourrait être une sorte de collecteur, qui de ville en ville constituerait progressivement un matériau qui serait utilisé par une ou des équipes qui le souhaitent, et restitué à un moment donné sur l'acte exceptionnel. Je pense à quelque chose qui soit dans le même esprit que le parrainage d'un artiste par un habitant réalisé à Chalon, Aurillac ou encore à Annonay par Lackaal Duckric. Chacun pourrait décider de mener cet acte en proposant une date et un lieu qui lui convienne. Il serait à géométrie variable en fonction de la disponibilité et des moyens de chacun.

Il comporterait un cadre prédéfini.

Il pourrait être dirigé, tenu, mis en place par des artistes, des techniciens, ou même des administrateurs...

Comme son nomadisme est national, qu'il rassemble différentes équipes sur son parcours et qu'il se dirige vers l'acte exceptionnel, il devient vecteur d'une deuxième phase de communication axée sur son périple et le futur acte exceptionnel.

Troisième Acte:

Le merveilleux. L'acte exceptionnel:

Il est là où on ne nous attend pas, comme personne d'autre que nous ne pourrait le faire, étonnant, efficace, sans prix ou hors de prix, ok ok ok. Il devient vecteur d'une troisième phase de communication de portée nationale et internationale cette fois-ci....

Oui mais comment?

Je pose une liste de questions non exhaustive qui elles mêmes peuvent constituer des groupes de questions interdépendantes sur:

Le sens, la forme, le lieu, la durée.

Elles sont des pistes de réflexions que je souhaite explorer avec vous.

Faut-il lui donner un sens particulier?

Est-ce une démonstration?

Est-ce une invitation?

Une projection?  
Une célébration?  
Un enterrement?  
Est-ce à consommer?  
Est-ce à vivre?  
Pour qui?  
Est-ce une compile des images des scénos, des objets, des histoires, des jeux, des formes?  
Un vide grenier?  
Le public en est-il spectateur?  
Acteur?  
Une écriture commune?  
Est ce une parade, un défilé?  
Est ce l'investissement d'un espace?  
Fixe?  
Déambulatoire?  
À 360°?  
Pour combien de public?

L'inscrire dans la ville?  
Capitale ou province?  
À la campagne?  
Plateau jurassien, base aéronautique désaffectée, village?  
Par -15°?  
Par + 30°?

Pour 5 heures?  
Pour 3 jours?  
De nuit?  
De jour?  
Les deux?

## **Contribution de Pierre Sauvageot**

Ne pouvant être présent dans tous les groupes de travail, j'ai lu les diverses propositions concernant le fameux "événement". Et étant en répétition, je ne peux être là que par mèl.

Quelques réflexions sur les 4 hypothèses (unique, pérenne, relais, simultané), et une proposition.

1) L'événement unique : monumental et éphémère, en un lieu unique, soit mais à préciser car on peut penser à un monumental collectif (déambulatoire, image géante) et/ou à un territoire commun mais pluriel (type arène foraine ou grains de folies). C'est le plus tentant.

2) L'événement pérenne : intéressant, mais il faut impérativement mettre autour de la table les diffuseurs qui vont être les porteurs locaux. Et s'ils ne participent pas à l'élaboration, ils ne le porteront pas. Et ça risque d'être petiot pour pouvoir être acheté par les dits-diffuseurs. Car si les cics peuvent faire un effort pour une date, elles ne pourront pas pour 10 dates. J'en suis pas fou.

3) L'événement relais : au scénario fixé, laissé à la libre interprétation des équipes en région souhaitant s'en emparer. Intéressant car il permet aux compagnies de développer leurs propres univers artistiques à partir d'une sollicitation commune. Il permet aussi aux financeurs locaux, organisateurs ou collectivités, d'y retrouver leurs billes, de faire à leur manière, selon leurs moyens. C'est le plus réaliste, surtout si on trouve une belle poésie rassembleuse.

4) L'événement simultané : dans toute la France, de là où l'on se trouve, tous en même temps et au même moment. Genre "journée du patrimoine" ou fête de la musique. Pas efficace à mon avis, car il n'y a pas de quoi alimenter 100 villes à la fois, et donc on se retrouve avec des événements locaux forcément limités.

Je plaiderais pour une articulation entre le 1 et le 3. Un rituel régulier et décentralisé, qui se construit en région, et qui va crescendo nourrir une grande image.

Comme "thème", je proposerais bien qu'on utilise celui qu'on a sous la main, dont on a déjà le titre, le Temps.

Chaque compagnie, chaque ville, chaque festival peut jouer sur cette thématique, sur la mémoire, sur le climat, sur les rythmes de nos vies, sur les 507 heures, sur les jeux de mots, sur l'urgence, sur la mort, sur les images du temps, sur le son du temps, les horloges de Dali, la météo, les tic-tac, les cloches, sur le bon vieux T, à la recherche du T perdu, prendre du bon T, prendre son T, être de son T.

Chaque ville, chaque petit festival pourrait célébrer son T, et des débuts de regroupements artistiques pourraient avoir lieu pendant les festivals, pour culminer vers le Dernier Temps fin 2006 ou début 2007.